Pays
Loire
Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Compte rendu du précédent comité syndical

Numéro de DCS : 6/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical

N°6/2026 : Compte rendu du précédent comité syndical

Le compte rendu de l'assemblée précédente est soumis à l'avis des délégués.

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 30 mai 2026.

Déposé à la sous-Préfecture
le : 29 JUIN 2026

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays
Loire
Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Règlement intérieur de l'établissement 2026-2032

Numéro de DCS : 7/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MÉNARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°7/2026 : Règlement intérieur de l'établissement 2026-2032

Vu les articles L.2121-8, L5211-1 et L.5711-1 du CGCT
Considérant la nécessité d'adopter un règlement intérieur après l'installation du comité syndical, afin que tous les délégués partagent des règles communes pour le bon fonctionnement interne de l'assemblée et du syndicat mixte

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité, le règlement intérieur tel qu'annexé à la présente délibération.

Déposé à la sous-Préfecture
le: 29 JUIN 2026

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL DAUBOIS

REGLEMENT INTERIEUR

Mandature 2026-2032

INTRODUCTION

Ce document, qui est à adopter en début de mandature, constitue la référence pour les élus en permettant aux membres du comité syndical du Pays Loire Val d'Aubois de remplir leur mandat de façon efficace et démocratique.
Les dispositions qui s'imposent en matière d'organisation et de fonctionnement du syndicat mixte sont prévues en déclinaison des articles L.5721-1 à L.5721-9 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Le Pays Loire Val d'Aubois est un syndicat mixte « ouvert » car composé de communes, d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et du département.
Les fonctions de délégué au syndicat mixte sont exercées à titre bénévole (article L.5721-2 du CGCT).

TITRE I - LE COMITE SYNDICAL

Article 1 : des attributions du comité syndical

Le comité syndical règle par ses délibérations les affaires relevant de la compétence du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois, c'est-à-dire à la fois les sujets d'ordre général et ceux relatifs aux compétences à la carte, conformément aux statuts en vigueur.
Il donne son avis toutes les fois que cet avis est requis par les lois et règlements ou qu'il est demandé par les représentants de l'Etat dans le département.
Le comité syndical participe, dans les conditions fixées par le présent règlement, au débat sur les orientations générales du budget principal et des budgets annexes, vote les sections de fonctionnement et d'investissement des budgets primitifs et supplémentaires du syndicat.
Il fixe également le montant des contributions annuelles des collectivités adhérentes selon les budgets concernés.
Le comité syndical peut émettre des vœux sur toutes les questions d'intérêt local.
Il procède à l'élection des membres du bureau syndical chargé d'élire le président, les trois vice-présidents, le secrétaire et le trésorier, ainsi qu'à la désignation des délégués amenés à siéger au sein d'organismes extérieurs.
Le comité syndical forme pour l'exercice de ses compétences des commissions chargées d'étudier et de préparer ses décisions.
Il délibère sur le compte financier unique (à partir de 2027) qui lui est annuellement présenté par un délégué spécifiquement désigné par l'assemblée. En phase de transition (jusqu'en 2026), il délibère sur le compte administratif dès lors que la concordance est établie avec le compte de gestion du comptable public.
Le comité syndical fixe par délibération les conditions de recrutement et la liste des emplois dont la création est nécessaire à son bon fonctionnement.
Le président nomme par arrêtés aux emplois créés et signe le contrat de travail des agents recrutés.

Article 2 : de la périodicité des séances

Le comité syndical se réunit, sur l'initiative du président, chaque fois qu'il le juge utile ainsi que dans les conditions prévues par le code général des collectivités territoriales :

- une fois par semestre au minimum ;
- à la demande motivée du tiers de ses membres en exercice ou par le représentant de l'Etat. Dans ce cas, le comité syndical se réunit dans un délai de 30 jours après réception de la demande.

Le comité syndical peut organiser ses réunions en son siège social ainsi que sur toutes les communes, membres du syndicat.

Article 3 : du débat des orientations budgétaires

Dans un délai de dix semaines avant le vote du budget principal et des budgets annexes, une séance du comité syndical est consacrée aux orientations générales de l'exercice à venir ; le débat est introduit par un rapport du président propre à chaque budget (article L.1612-26 du CGCT).
Chaque délégué peut intervenir dans le débat, lequel, au terme de la loi, ne vaut pas obligation pour le président de modifier son projet de budget.

Article 4 : de la convocation et de l'accès à l'information des délégués

Toute convocation est faite par le président et indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est adressée aux délégués par écrit et à domicile cinq jours francs (sans compter le jour d'envoi de la convocation et le jour de la réunion) au moins avant celui de la réunion.
En cas d'urgence, le délai peut être abrégé par le président, sans pouvoir toutefois être inférieur à un jour franc. Le président en rend compte dès l'ouverture de la séance au comité syndical, qui se prononce définitivement sur l'urgence et peut décider le renvoi de la discussion pour tout ou partie à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

L'envoi des convocations aux délégués peut être effectué autrement que par courrier traditionnel, et notamment par voie dématérialisée, à l'adresse électronique de leur choix.
Il s'agira d'une adresse active et personnelle permettant la délivrance d'un message instantané au délégué.
Dans le cadre du RGPD, le consentement de chaque délégué est recueilli en début de mandature puisque l'envoi de courriers électroniques constitue une forme de traitement des données personnelles.
Le syndicat mixte assure la diffusion de l'information auprès de ses membres élus par les moyens matériels qu'il juge les plus appropriés (article L.2121-13-1 du CGCT). Ainsi, une plateforme de téléchargement, accessible par un mot de passe, permettra également à l'ensemble des délégués (titulaires et suppléants) de prendre connaissances cinq jours avant la date de la réunion de tout document s'y référant (compte rendu, note ou dossier, pièces justificatives, le cas échéant projet de délibération, etc.).
Avec la convocation, est adressée si nécessaire, aux délégués une note explicative de synthèse, qui peut être remise sous forme de projets de délibération. A défaut, la plateforme de téléchargement propose à l'ensemble des délégués un rapport des décisions visant à expliciter et contextualiser les décisions soumises à l'avis de l'assemblée délibérante (article L.2121-13 du CGCT).
Si une délibération concerne un contrat de service public, le projet de contrat de marché et les pièces annexes peuvent être consultés dans les locaux du syndicat mixte par tout délégué qui en fait la demande auprès du secrétariat ou à la direction (article L.2121-12 du CGCT).

Article 5 : de l'ordre du jour
L'ordre du jour est établi par le président. Il est communiqué aux délégués avec la convocation (article L.2121-10 du CGCT).
Le comité syndical peut éventuellement délibérer sur un projet qui n'a pas été au préalable inscrit à l'ordre du jour porté sur la convocation, à condition que le président en fasse la demande en début d'assemblée, et que cette évolution soit soumise au vote des délégués.

Article 6 : de la publicité des séances
Les séances du comité syndical sont publiques, dans la limite des conditions d'accueil du public et de la presse posées par le règlement de sécurité de l'établissement et sa catégorie d'ERP.
Il n'est prévu aucune retransmission des séances du comité par des moyens de communication audiovisuelle.
A la demande du président ou de trois délégués, le comité syndical peut décider, sans débat, à la majorité absolue de ses membres présents ou représentés, de se réunir à huis clos (articles L.2121-18 et L.5211-11 du CGCT).
Lorsqu'il siège à huis clos, le comité peut exercer dans sa plénitude la totalité de ses compétences dans les mêmes conditions que lorsqu'il siège en séance publique.

Article 7 : du pouvoir et de la procuration
Tout délégué syndical empêché d'assister à une séance du comité doit en aviser le président, si possible par écrit (courrier électronique compris).
Pour les sujets d'ordre général, un délégué titulaire empêché d'assister à une séance peut se faire remplacer par son suppléant ou les suppléants désignés à cet effet, sans qu'il ait besoin de lui donner une procuration écrite (c'est-à-dire sans disposer du document écrit qui formalise ce pouvoir) afin de le représenter et voter en son nom. En cas d'empêchement du suppléant, le titulaire peut donner à un délégué titulaire de son choix procuration écrite de le représenter et de voter en son nom.
Pour les compétences à la carte, un délégué titulaire empêché d'assister à une séance ne peut se faire remplacer que par l'un des suppléants désignés à cet effet par chaque intercommunalité, sans que ce dernier n'ait besoin de recevoir sa procuration écrite préalablement. En cas d'impossibilité de suppléance, le titulaire peut donner à un autre délégué titulaire de son intercommunalité une procuration écrite afin de le représenter et de voter en son nom.
Un même délégué ne peut être porteur que d'un seul mandat (article L.2121-20 du CGCT).
Les procurations de vote sont données au moment de l'émargement des feuilles de présence puis communiquées au président avant le début de l'assemblée.
Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Article 8 : du quorum
Après avoir constaté que plus de la moitié des membres du comité en exercice est présente ou représentée pour délibérer (conformément à ses statuts), le président déclare la séance ouverte.
Il est ainsi fait dérogation à l'article L.2121-17 du CGCT puisque le calcul du quorum prend en compte les délégués présents et représentés (les procurations dont sont porteurs les délégués présents sont en effet intégrées dans le calcul du quorum).
Si, après une première convocation régulièrement faite, le comité syndical ne s'est pas réuni en nombre suffisant pour délibérer valablement, une deuxième convocation, avec le même ordre du jour, doit lui être adressée. A cette seconde séance, organisée dans un délai minimum de trois jours et de quinze jours au plus, le comité syndical peut alors valablement délibérer, quel que soit le nombre de délégués présents.

Article 9 : de la présidence de séance
Le président du syndicat mixte ou, à défaut un vice-président chargé de le remplacer à sa demande, préside le comité syndical (article L.2121-14 du CGCT).

Dans les séances où les comptes administratifs (jusqu'en 2026) puis les comptes financiers uniques (à partir de 2027) du président sont débattus, le comité syndical élit un président spécifique.
Il s'agira par défaut du trésorier du syndicat mixte.
Lors de ces séances, le président peut assister à la discussion mais il doit se retirer au moment du vote.

Article 10 : de la police de séance
Le président dirige les débats (article L.2121-16 du CGCT). Il ouvre les séances, peut en demander l'interruption et en prononce la clôture.
Tout délégué qui désire prendre part aux débats doit demander la parole au président. Elle est donnée dans l'ordre dans lequel elle a été demandée.
Si plusieurs délégués demandent la parole en même temps, l'ordre des orateurs est fixé par le président.

Article 11 : de la présentation et de l'organisation des débats
Le président de séance peut demander à toute personne qualifiée de donner des renseignements sur un ou plusieurs points faisant l'objet d'une délibération ou non.
La direction de l'établissement participe aux assemblées et présente, autant que de besoin, et à la demande du président, les questions soumises à l'avis du comité syndical.

Article 12 : de l'examen des questions orales
Les délégués titulaires du syndicat mixte ont le droit d'exposer à chaque séance du comité syndical des questions orales ayant trait aux affaires de l'établissement (article L.2121-19 du CGCT).
Sous réserve qu'au moins un dixième des délégués titulaires du comité syndical en fasse la demande, un débat annuel portant sur la politique générale du syndicat mixte pourra être organisé lors de l'assemblée suivante.

Article 13 : des amendements et vœux
- Les amendements
Tout membre du comité syndical a le droit de proposer des amendements aux délibérations inscrites à l'ordre du jour.
Les amendements sont mis aux voix par le président avant la question principale.
- Les vœux
Tout délégué peut présenter une proposition ou un vœu d'intérêt syndical.
Le texte, signé par son auteur, est remis au président à l'ouverture de la séance publique du comité syndical.
Les propositions et vœux déclarés recevables par le président sont envoyés pour examen auprès du bureau ou en commission compétente avant d'être rapportés en séance publique du comité syndical.

Article 14 : du vote
Le vote se déroule exclusivement en mode présentiel. Le présent règlement ne prévoit aucune modalité pour le déroulement de réunion de l'assemblée délibérante par visioconférence, le syndicat mixte n'étant pas tenu d'appliquer l'article L.5211-11-1 du CGCT.
Lorsque les projets de délibérations sont mis aux voix, il est procédé au vote à main levée, à moins qu'un autre mode de scrutin ne soit légalement prescrit ou décidé par le comité.
Si le projet de délibération ne rencontre pas d'opposition, le président constate que la décision est adoptée à l'unanimité.
Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés, y compris les votes par procuration. Pour le calcul de la majorité, il n'est tenu compte ni des absents, ni des bulletins blancs, ni des bulletins nuls.
En cas de partage des voix, sauf dans le cas de scrutin secret, la voix du président est prépondérante.
Les délégués titulaires peuvent assister aux séances du comité syndical accompagnés de leurs suppléants. Dans ce cas, ces derniers ne peuvent pas prendre part aux votes des délibérations.
A la demande du quart des délégués présents, le président peut décider que le vote a lieu au scrutin public (article L.2121-21 du CGCT). A l'appel de son nom, chaque délégué répond « oui » pour l'adoption, « non » pour le rejet ou déclare qu'il s'abstient. Les noms des votants avec l'indication de leur vote sont mentionnés dans le compte rendu.
Il est voté au scrutin secret toutes les fois que le tiers des membres présents le réclame, et, obligatoirement lorsqu'il s'agit de procéder à une nomination ou une représentation (article L.2121-21 du CGCT).
Dans ce dernier cas, après deux tours de scrutin, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.
A égalité des voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Article 15 : du compte rendu de la séance
Les débats sont retranscrits dans un compte rendu diffusé ou proposé en téléchargement à chaque délégué syndical au moment de l'envoi de la convocation au comité syndical.
Le président peut s'adjoindre, en dehors des membres de l'assemblée, le service de la direction de l'établissement qui assiste aux séances mais sans participer aux délibérations, afin de rédiger le compte rendu de la séance (article L.2121-15 du CGCT).
Chaque compte rendu fait l'objet d'une délibération lors du comité syndical suivant.
Les observations ou demandes de rectification, concernant le précédent comité syndical, peuvent être faites à l'occasion du comité syndical.

Article 16 : de la démission des délégués au comité syndical
Les démissions de membres du comité syndical sont adressées au président.
La collectivité locale, la collectivité territoriale ou l'établissement public de coopération intercommunale mandant pourvoit nécessairement au remplacement de ses délégués démissionnaires et en informe le syndicat, pour permettre le bon fonctionnement de l'assemblée délibérante et des organes du syndicat.

TITRE II - DU BUREAU ET DU PRESIDENT

Article 17 : de l'élection du bureau et du président
A chaque nouvelle élection concernant la modification de la composition du bureau ou le changement de président, le plus âgé des délégués préside le conseil syndical.
Le comité syndical élit les membres du bureau parmi ses délégués, au scrutin secret et à la majorité absolue.
Les élections se déroulent individuellement (pas de scrutin de liste). Plusieurs bureaux de vote peuvent être constitués à l'occasion des élections pour en accélérer le déroulement. Si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats déclarés n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.
Le bureau syndical, nouvellement constitué, procède ensuite à l'élection du président, des trois vice-présidents, du secrétaire et du trésorier dans les mêmes dispositions de scrutin que celles prévues lors de l'élection des membres du bureau.
Le président, les vice-présidents, le secrétaire, le trésorier et les membres du bureau sont élus pour la même durée que le comité syndical.
Le président et les vice-présidents disposent d'un régime indemnitaire (articles L.5721-8 et R.5723-1 du CGCT).

Article 18 : de la composition du bureau
Le bureau est élu par le comité syndical, à raison de douze membres parmi lesquelles sont élus le président, les trois vices-présidents, le secrétaire et le trésorier.
Le bureau associe à ses réunions les présidents des commissions permanentes dans la mesure où ceux-ci n'en seraient pas déjà membres. A la demande du président, le bureau peut également associer les représentants des collectivités de rang supérieur (Région et Département) ainsi de l'Etat voire toute autre personne morale ou physique dont il jugerait la présence nécessaire aux travaux conduits par le syndicat mixte.
La direction de l'établissement participe et anime, si besoin à la demande du président, les réunions du bureau.
Sans participer aux débats, la direction peut être chargée de rédiger le compte rendu de la séance (article L.2121-15 du CGCT).

Article 19 : des attributions du président
Le président est l'organe exécutif du syndicat. A ce titre, en tant qu'autorité territoriale :
- Il prépare et exécute les délibérations du comité ou du bureau procédant par délégation de celui-ci.
- Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes du syndicat.
- Il est seul chargé de l'administration, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du bureau dont le secrétaire et le trésorier. Ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.
- Il est le directeur de publication chargé de rendre public le bulletin d'information semestriel de l'établissement, les actualités du site Internet, ainsi que tout écrit faisant l'objet d'une communication au public. Il veillera si besoin à la mise en œuvre des dispositions prévues par l'article L.2121-27-1 du CGCT.
- Il représente le syndicat en justice.

Article 20 : des attributions du bureau
Le bureau syndical se réunit à la diligence du président. Il est chargé de préparer les travaux de l'assemblée délibérante (conformément aux statuts).
Le comité syndical peut déléguer une partie de ses attributions au bureau à l'exception de ce qui concerne :
- les modifications statutaires (évolution des conditions initiales de composition et de fonctionnement du syndicat, adhésion à un autre organisme, prise de compétence à la carte...),
- le vote du budget et des décisions modificatives,
- l'approbation du compte administratif ou du compte financier unique,
- l'engagement d'emprunts,
- l'acceptation de dons et legs,
- la gestion des effectifs du personnel,
- la révision des tarifs et du taux de la taxe de séjour,
- la délégation de la gestion d'un service public.

Dans ce cadre, les décisions du bureau doivent réunir le quorum, soit plus de la moitié des membres présents ou représentés (c'est-à-dire par le biais d'une procuration écrite).
Le bureau syndical est néanmoins dispensé de tenir un registre spécifique de ses délibérations dès lors que celles-ci sont rapportées dans le procès-verbal de ses réunions et que le président tient régulièrement informés les délégués lors des séances du comité syndical.

TITRE III - DES COMMISSIONS SYNDICALES

Article 21 : de la mise en place des commissions
Le comité syndical forme autant que de besoin des commissions spécialisées, chargées d'étudier et de préparer ses décisions.
En règle générale, les commissions thématiques relatives aux domaines suivants :

- agriculture et ruralité,
- développement économique (emploi, commerce, artisanat et industrie),
- habitat, cadre de vie et urbanisme,
- action sociale (insertion, économie sociale et solidaire),
- tourisme, culture et patrimoine,
- promotion et communication,
- environnement et gestion du milieu naturel,

sont permanentes et fonctionnent pour la durée du mandat du comité syndical.
Leur renouvellement intervient en même temps que les élections générales.
Chaque commission thématique élit au début du mandat un président et un vice-président.
Des commissions spécifiques peuvent également être constituées pour une durée limitée à l'étude d'un dossier particulier. Elles sont placées sous la responsabilité du président du syndicat.

Article 22 : de la composition des commissions
L'adhésion aux commissions se fait sur la base d'un engagement volontaire des délégués titulaires et suppléants des collectivités membres du syndicat. Chaque commission peut comprendre jusqu'à une vingtaine de délégués.
A la demande du président du syndicat ou sur l'initiative du président de commission, toute personne peut être appelée à participer aux travaux des commissions en raison de sa technicité ou de sa spécialité.

Article 23 : de l'élection du président et du vice-président
Le président et le vice-président de chaque commission sont élus à bulletin secret. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour, et l'élection a lieu à la majorité relative.

Article 24 : du fonctionnement des commissions
Les commissions se réunissent, sur l'initiative de leur président, à défaut de leur vice-président, voire à la demande du président du syndicat après l'accord du président de la commission. Leur séance n'est pas publique.
L'ordre du jour des réunions de commission est adressé à chacun de ses membres, au moins huit jours avant leur tenue, et dans les mêmes conditions que pour le comité syndical.
Tout membre empêché d'assister à une séance de commission peut donner mandat à un de ses collègues, membre de la commission. Un même membre de la commission ne peut être porteur que d'un seul mandat.
Les commissions donnent un avis sur les travaux du syndicat se rapportant à leur domaine de compétence. Il est établi un compte rendu pour chaque réunion de commission diffusé à l'ensemble de ses membres.
Les propositions de(s) commission(s) sont soumises à l'examen du bureau qui statue :

- par acceptation ou rejet des propositions,
- par réexamen des propositions,
- par présentation à l'ordre du jour du comité syndical pour décision.

Article 25 : cas particulier de la commission d'appel d'offres
La commission d'appel d'offres est une commission installée en début de mandat, en vertu de l'article L.1411-5 du CGCT.
Elle comprend de droit, le président, c'est-à-dire de la personne habilitée à signer les marchés, ainsi que cinq membres titulaires et cinq membres suppléants (c'est-à-dire un nombre égal à celui prévu pour la composition de la commission d'appel d'offres d'un établissement public).
L'attribution des sièges de titulaires et de suppléants s'effectue selon le système de « la représentation proportionnelle au plus fort reste » sur la base d'un scrutin de liste. C'est-à-dire que le nombre d'élus sur chaque liste est proportionnel au nombre de voix recueillies par chacune d'elles.

TITRE IV - DES RELATIONS AVEC LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le syndicat peut bénéficier des travaux et réflexions du conseil de développement dont la liste des membres est soumise à l'avis du comité syndical, après que ceux-ci ont signé la charte de fonctionnement du conseil de développement.
Cet organe, qui n'est pas une instance décisionnelle mais une instance consultative, regroupe l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement du territoire formant le Pays Loire Val d'Aubois (activités économiques, sociales, environnementales, culturelles et associatives, notamment).
Le conseil de développement intervient aux fins de :

- Participer à l'élaboration, la révision et le suivi du projet de territoire, du ou des contrats de développement qui en découleraient ;
- Donner son avis sur les documents prospectifs, à vocation stratégique et de planification ;

- Aider à la conception et l'évaluation des politiques locales de développement durable ou en faveur de la transition ;
- Conduire des réflexions sur toute question intéressant le territoire ;
- Mettre en réseau les acteurs du territoire pour faire émerger les attentes (y compris en mode participatif et ouvert : conférence, débat, atelier, enquête, etc.) ;
- Apporter une expertise locale ;
- Former et se former sur les questions du développement durable et de la vie publique locale.

Les relations d'information et d'échange entre le syndicat mixte et le conseil de développement s'effectuent dans le cadre d'un dispositif informel associant les représentants des deux instances. Ce comité de concertation peut être convoqué à la demande de l'une ou de l'autre des deux parties ou des deux parties à la fois.
Le président et le bureau sont chargés de représenter le syndicat dans le cadre de ces réunions.

TITRE V - DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES NON-MEMBRES

Des conventions peuvent être passées avec des collectivités non-membres du syndicat mixte en vue de leur participation à des études, à la conduite de programmes ou à des réalisations qui les concernent et les intéressent mutuellement.
Les conditions de ces collaborations font l'objet, au coup par coup, de délibérations du comité syndical sur proposition du bureau et des commissions compétentes.
Ce sont les conditions de l'espèce qui permettent à chaque fois de fixer les critères de participation financière des collectivités extérieures occasionnellement associées.

TITRE VI- LA MODIFICATION DU REGLEMENT

Ce présent règlement peut à tout moment faire l'objet de modifications à la demande et sur proposition du président ou du quart de l'assemblée en exercice.
Il sera adopté à chaque renouvellement de mandat.

Fait et délibéré à La Guerche sur l'Aubois,

Le 11 JUIN 2026

Le président,

Syndical mixte Pays Loire Val d'Aubois

Déposé à la sous-Préfecture

le: 29 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : **Indemnité du président et des vice-présidents**

Numéro de DCS : **8/2026**

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°8/2026 : Indemnité du président et des vice-présidents

Vu la délibération n°1149/2024 du 23 novembre 2024
Vu l'article R.5723-1 du code général des collectivités territoriales cadrant l'indemnité de fonction pour le président et les vice-présidents, dans un syndicat mixte ouvert « retreint » (c'est-à-dire un établissement fédérant des communes, leurs groupements, et une collectivité territoriale, correspondant à la forme syndicale du Pays Loire Val d'Aubois)
Considérant les divers paramètres à considérer pour le calcul de l'enveloppe indemnitaire dont :
- La strate démographique de référence du syndicat (notée a). Pour le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois, il s'agit de celle comprise entre 20 000 à 49 999 habitants.
- Le taux maximal de l'indice brut terminal (noté b) de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027 (indice majoré 835), porté à 12,8% pour le président (indice p) et à 5,12% pour les vice-présidents (indice vp) selon la strate de population.
- Le montant maximum brut mensuel (noté c) en vigueur à la date d'effet de la présente décision (actuellement 4 110,52 € au 1er janvier 2024, donnée qui sera mise si nécessaire au cours du mandat).
L'enveloppe maximale globale est ainsi calculée comme suit : $[c \times a.b_{p} \times 1] + [(c \times a.b_{vp}) \times 3]$

Vote	Pour : 52	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité, l'instauration d'un régime indemnitaire des élus : président et vice-présidents, pendant la durée de la mandature. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif (#89000).
L'enveloppe indemnitaire globale correspondra à l'addition de l'indemnité maximale pour l'exercice des fonctions de président et des indemnités maximales pour l'exercice des fonctions de vice-président.

Messieurs GUIBLIN, MECHIN, PORIKIAN et SERVOIS se sont retirés et n'ont pas participé au vote.

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Déposé à la sous-Préfecture
le: 29 JUIN 2026

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : **Remboursement de frais aux élus en poste**

Numéro de DCS : **9/2026**

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°9/2026 : Remboursement de frais aux élus en poste

L'exercice d'un mandat local est par principe gratuit (article L.2123-17 du CGCT). Toutefois, afin de tenir compte des dépenses et sujétions qui peuvent résulter de fonctions au sein de l'établissement public, l'assemblée peut décider de leur défraiement sous certaines conditions.

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical décide du remboursement des frais (restauration, péage, transport, nuitée…) engagés par les élus suivants du syndicat : président, vice-présidents, trésorier, secrétaire, président et vice-président des commissions, sur la base de leurs dépenses réelles et au titre de missions effectuées à l'extérieur du territoire, dans le cadre des compétences, des nécessités de représentation et du fonctionnement de l'établissement public.

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Déposé à la sous-Préfecture
le : 29 JUIN 2026

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Délégation au président pour ester en justice

Numéro de DCS : 10/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Henry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical

N°10/2026 : <u>Délégation au président pour ester en justice</u>

Le président peut par délégation du comité syndical, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat d'intenter au nom du syndicat les actions en justice ou de défendre le syndicat dans les actions intentées contre lui, le comité syndical

Le syndicat mixte dispose depuis 2017 d'un siège social, d'un espace pour l'accueil des publics, d'une flotte de véhicules, conduit des animations sur le territoire et dispose de compétences transférées depuis 2016

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical, décide à l'unanimité :

▪ de déléguer au président la défense des intérêts de l'établissement public, dans le cadre d'accidents et/ou de litiges, et ce de façon non exhaustive :

- concernant toutes les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables ou non amortissables : véhicules, locaux (siège social, CIAP, espaces et mobiliers ouverts ou accessibles au public) ;
- en lien avec l'exercice des missions des élus de l'établissement ;
- en lien avec l'exercice des missions des agents de l'établissement ;
- en lien avec l'exercice de compétences de l'établissement, telles que fixées par ses statuts ;
- concernant les manifestations et évènements organisés par l'établissement dans le cadre de ses activités;
- etc.

▪ de désigner le cas échéant, l'un des vice-présidents, dans l'hypothèse où les intérêts du président seraient en opposition avec ceux du syndicat pour représenter celui-ci en justice dans les mêmes formes que celles évoquées précédemment.

Déposé à la sous-Préfecture
le: 29 JUIN 2026

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Délégation au président pour tout marché à procédure adaptée

Numéro de DCS : 11/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ouroux les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical

N°11/2026 : Délégation au président pour tout marché à procédure adaptée

Vu le code de la commande publique dont les articles R.2121-5 à R.2121-9, R.2122-1 à R.2122-11, R. 2123-1, R.2123-8, R.2124-1, R.2323-2 et R.2323-4

Considérant la possibilité de permettre au président de passer des marchés publics dont la nature et le montant de la dépense, justifient la mise en œuvre d'une procédure de type marché à procédure adaptée (MAPA), telle que prévue par le code de la commande publique

Considérant qu'un MAPA permet d'ajuster un marché aux caractéristiques du besoin à satisfaire, d'organiser une procédure comme l'acheteur l'entend, lorsque le montant du marché est inférieur aux seuils de procédure formalisée

Considérant que le comité syndical reste décisionnaire lors de chaque exercice budgétaire des crédits nécessaires à la réalisation des marchés publics, y compris les MAPA

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'accorder au président, pendant la durée de son mandat :

- une délégation pour tout marché à procédure adaptée (fournitures, services et travaux) ;
- tout pouvoir pour préparer, passer (y compris des avenants), exécuter et régler un MAPA, dans la limite des crédits votés par l'assemblée.

Déposé à la sous-Préfecture
le : 29 JUIN 2026

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Commission d'appel d'offres

Numéro de DCS : 12/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°12/2026 : Commission d'appel d'offres

Entendu le rapport du président
Vu l'article L1414-5 du CGCT modifié par la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 (article 65)
Vu la liste dite liste A, présentée au suffrage du comité, comportant les candidats suivants :
- Délégués titulaires : BAROT-CORTOT Sandrine, FOURNIER Anne-Sophie, GIGNOUX Marc, GUIBLIN Pierre et PENARD Jean-Louis
- Délégués suppléants : de CHOULOT Bénédicte, HURABIELLE Olivier, PEREZ Isabelle, PORIKIAN Thierry et SERVOIS Bertrand

Vu l'absence d'une autre liste concurrente
Le comité syndical procède, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection de la commission d'appel d'offres.
▪ Résultats de l'élection pour les délégués titulaires :
- Votants présents à la séance : 56
- Votant constatés par les émargements : 56
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 56
- Nombre de bulletins nuls ou litigieux à déduire : 0
- Suffrages exprimés pour la liste A : 56

▪ Résultats de l'élection pour les délégués suppléants :
- Votants présents à la séance : 56
- Votant constatés par les émargements : 56
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 56
- Nombre de bulletins nuls ou litigieux à déduire : 0
- Suffrages exprimés pour la liste A : 56

A l'issue du scrutin, sont élus à la commission d'appel d'offres, les délégués suivants :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Sandrine BAROT-CORTOT	Bénédicte de CHOULOT
Anne-Sophie FOURNIER	Olivier HURABIELLE
Marc GIGNOUX	Isabelle PEREZ
Pierre GUIBLIN	Thierry PORIKIAN
Jean-Louis PENARD	Bertrand SERVOIS

à la sous-Préfecture

le: 29 JUIN 2026

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays
Loire
Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Comité de programmation LEADER du GAL Berry Val de Loire

Numéro de DCS : 13/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (déléguée titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical

N°13/2026 : Comité de programmation LEADER du GAL Berry Val de Loire

Vu la délibération de la commission permanente régionale CPR n°22.04.31.22 en date du 08/04/2022
Vu les délibérations du comité syndical n°1014/2022, n°1042/2022, n°1055/2022, n°1074/2023
Vu la convention LEADER Berry Val de Loire signée le 19 décembre 2023
Vu l'installation du nouveau comité syndical du Pays Loire Val d'Aubois pour la mandature 2026-2032
Entendu le rapport du président
Considérant l'existence d'un Groupe des Acteurs Locaux (GAL) Berry Val de Loire rassemblant les acteurs du territoire au sein d'un collègue public réunissant les élus des collectivités, et d'un collège privé réunissant notamment les acteurs socio-économiques et environnementaux

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité, les délégués suivants afin de représenter le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois :

Délégués titulaires du collège public	Délégués suppléants du collège public
- madame de BARTLLAT Nathalie	- monsieur AUCLAIRE Gilles
- monsieur de CHOULOT Etienne	- madame CHIROUX Christine
- monsieur GIGNOUX Marc	- madame de CHOULOT Bénédicte
- monsieur GUIBLIN Pierre	- monsieur HURABIELLE Olivier
- monsieur MECHIN Serge	- monsieur MONNET Philippe
- monsieur PENARD Jean-Louis	- madame PEREZ Isabelle
- monsieur SERVOIS Bertrand	- monsieur TATERCZYNSKI Alexis
Délégués titulaires du collège privé	**Délégués suppléants du collège privé**
- monsieur BERGER Tom	- monsieur BERGER Nicolas
- madame BOONE Danièle	- monsieur CLAUSTRES Jean-Pierre
- madame CAGNARD Geneviève	- madame DESSERY Anne-Marie
- monsieur CRUTAIN François	- madame LACORNE Delphine
- madame LECHELON Malika	- monsieur MANGEOT Dominique
- monsieur MALLERON Dominique	- madame PICARD Hélaine
- madame OTTIN Caroline	- madame TORASSO Sandra

Déposé à la sous-Préfecture
le: 29 JUIN 2026

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays
Loire
Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : **Comité de direction de l'office de tourisme Loire en Berry**

Numéro de DCS : **14/2026**

Affaires générales : ☐ **Compétences à la carte :** ☒

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (déléguée titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°14/2026 : Comité de direction de l'office de tourisme Loire en Berry

Vu les statuts de l'établissement dont leur révision constatée par arrêté préfectoral n°2019-1069 du 28/08/2019
Vu la délibération du comité syndical n°1058/2022, portant création d'un office de tourisme intercommunautaire
Vu les statuts de l'EPIC chargé de la promotion de la destination Loire en Berry
Considérant l'installation d'un nouveau comité syndical pour la mandature 2026-2032 dont les délégués des communautés de communes

Vote	Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide la composition du comité de direction et les modalités suivantes :
1) Collège des élus, composé de seize (16) élus membres du comité syndical, en représentation de leur communauté de communes, parmi lesquels :
• Au poste de titulaire, les huit (8) délégués suivants :
- Madame de BARTILLAT Nathalie (Portes du Berry)
- madame de CHOULOT Bénédicte (Berry Loire Vauvise)
- Monsieur CARLIER Thierry (Berry Loire Vauvise)
- Monsieur COURZADET Alain (Portes du Berry)
- Monsieur FERAL Jean-Bernard (Pays de Nérondes)
- Monsieur GAUTHIER Vincent (Trois Provinces)
- Monsieur GUIBLIN Pierre (Trois Provinces)
- Madame RAQUIN Edith (Pays de Nérondes)
• Au poste de suppléant, les huit (8) délégués suivants :
- Monsieur AUCLAIRE Gilles (Pays de Nérondes)
- Madame BAROT-CORTOT (Trois Provinces)
- Madame BROC (Berry Loire Vauvise)
- Madame IBARZ Marie-Monique (Portes du Berry)
- Monsieur MONNET Philippe (Trois Provinces)
- Monsieur NYARI Eric (Pays de Nérondes)
- Monsieur POLICARD Philippe (Berry Loire Vauvise)
- Monsieur SAUVAGNAT Michel (Portes du Berry)

Les membres du collège des élus sont nommés pour la durée de leur mandat au sein du syndicat. Le comité syndical peut à tout moment décider de mettre fin au mandat d'un de ces représentants au sein du comité de direction en désignant un nouveau représentant.

Par ailleurs, le président du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois est de droit membre du comité de direction de l'office de tourisme.

2) Collège des associations, composé de six (6) membres, dont trois (3) représentants des associations du territoire intéressées par le tourisme, et trois (3) suppléants, parmi lesquels :
▪ En qualité de titulaire, les trois (3) représentants suivants :
- Centre artistique et culturel Mansart (monsieur SPANG Jean-Philippe)
- Amis de La Grand'cour (monsieur BERGER Jean-Pierre)
- Amis de l'abbaye de Fontmorigny (monsieur Dominique MANGEOT)
▪ En qualité de suppléant, les trois (3) représentants suivants :
- Association Festivillage (madame Laurence MASSENET)
- Association d'éducation populaire de Couy (madame VERNEAU Marie-Pierre)
- Association Moulin avant (madame JACQUET Catherine)
Les membres du collèges des associations sont désignés en tant que représentants d'une association, et non en leur qualité de personne physique.

3) Collège des professionnels, composé de huit (8) membres, dont quatre (4) représentants des activités touristiques de la destination, et de quatre (4) suppléants, parmi lesquels :
▪ En qualité de titulaire, les quatre (4) représentants suivants (loueurs de meublés et d'hébergement divers, restaurateurs, professionnels du sport, gestionnaires d'équipements, prestataires d'activités...), en la personne de :
- AMAT Virginie (chambres d'hôtes à Herry)
- HURSTEL Louise (parc floral d'Apremont sur Allier)
- MILLET Benoît (restaurant Le clos d'Emile à Mornay sur Allier)
- VIGNES Valérie (gite rural à Charly)
▪ En qualité de suppléant, les quatre (4) représentants suivants :
- JOUANNOT Philippe (chambres d'hôtes à Sancoins)
- MORDYCCK Marjolein (bateau-promenade à Marseilles-lès-Aubigny)
- ROBERGE-SALLE Céline (guide conférencière à Garigny)
- de VANNOISE Béatrice (chambre d'hôtes à La Guerche sur l'Aubois)
Les membres du collèges des professionnels sont désignés en tant que représentants d'un groupe, et non en leur qualité de personne physique.

Les membres des collèges des associations et des professionnels sont nommés pour une durée identique à celle des membres du collège des élus. Leurs fonctions prennent fin lors du renouvellement du conseil municipal. Le comité syndical peut à tout moment décider de mettre fin au mandat d'un de ces représentants au comité de direction en désignant un nouveau représentant.

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Délégués à la Mission Locale Cher Sud

Numéro de DCS : 15/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°15/2026 : <u>Délégués à la Mission Locale Cher Sud</u>

Vu la délibération n°693/2013
Vu la convention de partenariat en date du 03 avril 2014
Vu l'article 5 des statuts de l'association
Vu la délibération n°963/2020
Considérant l'intérêt de désigner quatre délégués pour siéger à l'assemblée de la Mission Locale Cher Sud

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :
- madame FERNANDES Violette
- monsieur GUIBLIN Pierre
- monsieur MECHIN Serge
- monsieur POLICARD Philippe

afin de représenter le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois au sein du collège des collectivités locales et territoriales.

le : 29 JUIN 2026

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays
Loire
Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Délégués au CNAS

Numéro de DCS : 16/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°16/2026 : Délégués au CNAS

Entendu le rapport du président
Vu la délibération n°435/2005 portant adhésion au Centre National d'Action Sociale
Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale
Vu le courrier du CNAS en date du 03 avril 2026 relatif à la désignation des délégués

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité pour le mandat 2026-2032 :
- madame CAMUS Véronique pour le collège des élus
- monsieur COURTILAT Vincent pour le collège des agents

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Déposé à la sous-préfecture
le : 29 JUIN 2026

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Mise en œuvre du contrat régional de solidarité territoriale n°2

Numéro de DCS : 17/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°17/2026 : Mise en œuvre du contrat régional de solidarité territoriale n°2

Vu la délibération n°1037/2022 du comité syndical
Vu les conclusions du rendez-vous de négociation intervenu le 16 septembre 2022
Vu la réunion devant la 5ème commission régional Territoires, agriculture et alimentation en date du 20 octobre 2022
Vu la délibération n°22.09.26.81 de la commission permanente régionale du 21 octobre 2022
Vu les conclusions du rendez-vous de négociation à mi-parcours intervenu le 12 novembre 2025
Vu la réunion devant la 5ème commission régional Territoires, agriculture et alimentation en date du 05 février 2026
Vu la délibération n°26.02.033 de la commission permanente régionale du 12 février 2026
Entendu le rapport du président sur l'exécution du contrat régional

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- délègue au bureau syndical et au président l'instruction et la remise d'un avis sur les demandes de subvention déposées au titre du contrat ainsi que la réalisation de l'évaluations finale de celui-ci, en mode présentiel (réunion physique) ou en mode saisine (consultation à distance) ;
- autorise le président à individualiser les crédits régionaux selon la maquette financière du contrat ;
- délègue au président l'animation du comité territorial de suivi ainsi que l'organisation de toute manifestation inhérente au déroulement du contrat pendant sa durée.

le: 29 JUIN 2026

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : **Mise en œuvre d'un contrat de chaleur renouvelable territorial (CCRt)**

Numéro de DCS : **18/2026**

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°18/2026 : Mise en œuvre d'un contrat de chaleur renouvelable territorial (CCRt)

Vu la délibération n°1054/2022 du comité syndical relative à la mise en œuvre d'un COT EnR
Vu le contrat n°23CLD0055, passé avec l'Ademe Centre-Val de Loire, intitulé : Contrat d'Objectif de développement Territorial des Energies Renouvelables « Berry Val de Loire » sur le territoire des Pays Loire Val d'Aubois et Sancerre Sologne, conduit sur une durée de 3 ans (du 01/06/2023 au 31/05/2026)
Vu le courrier réponse de l'Ademe Centre-Val de Loire, en date du 18 mai 2026, favorable à la poursuite d'un programme de déploiement des énergies renouvelables thermiques
Considérant le cahier des charges relatif à la mise en œuvre d'un CCRt (objectifs, durée, financement)
Entendu le rapport du président sur l'exécution du COT EnR

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :
- de renouveler le partenariat avec l'Ademe Centre-Val de Loire afin de poursuivre le déploiement des énergies renouvelables thermiques sur le territoire ;
- de maintenir, dans le cade de ce renouvellement, les paramètres inhérents au précédent contrat dont :
  - la délégation pour l'animation et le suivi technique du CCRt, confiée par convention, à l'agence locale du climat et de l'énergie du Cher (Alec18) ;
  - un périmètre d'intervention du CCRt à l'échelle des deux syndicats mixtes ;
  - un portage juridique du futur contrat déterminé en concertation avec le Pays Sancerre Sologne ;
- de donner pouvoir au président pour les démarches afférentes à ce dossier ainsi qu'à son développement.

Déposé à la sous-Préfecture
le : 29 JUIN 2026

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Compte de gestion 2025 / budget principal #890 00

Numéro de DCS : 19/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°19/2026 : Compte de gestion 2025 / budget principal #890 00

Le président précise que la panne nationale du dispositif Hélios au mois de février 2026, puis la transmission du bulletin de contrôle du budget principal comportant des anomalies alors inexplicables, n'avaient pas permis de disposer du compte de gestion 2025 du comptable public, ni de régulariser les écritures éventuelles.
A la suite de la transmission du compte de gestion du budget principal, par le service de gestion de Saint Amand Montrond, et de sa réception le 11/03/2026, monsieur MECHIN indique que le compte administratif est concordant au compte de gestion 2025.

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion 2025 du budget principal #890 00.

Pour copie certifiée conforme,

Le président
Serge MECHIN

Déposé
à la sous-Préfecture
le: 29 JUIN 2026

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : **Compte de gestion 2025 / budget annexe SCoT #890 10**

Numéro de DCS : **20/2026**

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°20/2026 : Compte de gestion 2025 / budget annexe SCoT #890 10

Le président précise que la panne nationale du dispositif Hélios au mois de février 2026, puis la transmission du bulletin de contrôle du budget annexe SCoT comportant des anomalies alors inexplicables, n'avaient pas permis de disposer du compte de gestion 2025 du comptable public, ni de régulariser les écritures éventuelles.
A la suite de la transmission du compte de gestion du budget principal, par le service de gestion de Saint Amand Montrond, et de sa réception le 11/03/2026, monsieur MECHIN indique que le compte administratif est concordant au compte de gestion 2025.

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion 2025 du budget annexe SCoT #890 10.

Déposé
à la sous-Préfecture
le : 29 JUIN 2026

Pour copie certifiée conforme,

Le président
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays
Loire
Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Compte de gestion 2025 / budget annexe Promotion touristique #890 12

Numéro de DCS : 21/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical

N°21/2026 : Compte de gestion 2025 / budget annexe Promotion touristique #890 12

Le président précise que la panne nationale du dispositif Hélios au mois de février 2026, puis la transmission du bulletin de contrôle du budget annexe Promotion touristique comportant des anomalies alors inexplicables, n'avaient pas permis de disposer du compte de gestion 2025 du comptable public, ni de régulariser les écritures éventuelles.

A la suite de la transmission du compte de gestion du budget principal, par le service de gestion de Saint Amand Montrond, et de sa réception le 11/03/2026, monsieur MECHIN indique que le compte administratif est concordant au compte de gestion 2025.

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion 2025 du budget annexe Promotion touristique #890 12.

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Déposé à la sous-Préfecture le : 29 JUIN 2026

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays
Loire
Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Compte administratif 2025 / budget principal #890 00

Numéro de DCS : 22/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°22/2026 : Compte administratif 2025 / budget principal #890 00

En préalable au vote du compte administratif du budget principal, monsieur MECHIN propose au comité d'élire un président spécifique.
Monsieur PENARD, trésorier du syndicat mixte, est élu à l'unanimité.
Il présente ensuite le compte administratif 2025 du budget principal, avec un excédent en section de fonctionnement de 27 226,80 € et un déficit en section d'investissement de -33 797,70 €.

Vote	Pour : 55	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité, le compte administratif 2025 du budget principal qui s'établit à :
- 336 670,91 € en dépenses de fonctionnement et 363 897,71 € en recettes de fonctionnement
- 35 636,60 € en dépenses d'investissement et 1 838,90 € en recettes d'investissement

Monsieur MECHIN n'a pas participé au vote.

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Déposé à la sous-Préfecture
le: 29 JUIN 2026

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Compte administratif 2025 / budget annexe SCoT #890 10

Numéro de DCS : 23/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°23/2026 : Compte administratif 2025 / budget annexe SCoT #890 10

En préalable au vote du compte administratif du budget annexe SCoT, monsieur MECHIN propose au comité d'élire un président spécifique.
Monsieur PENARD, trésorier du syndicat mixte, est élu à l'unanimité.
Il présente ensuite le compte administratif 2025 du budget annexe SCoT, avec un déficit en section de fonctionnement de -5 524,54 € et un excédent en section d'investissement de 14 259,22 €.

Vote	Pour : 55	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité, le compte administratif 2025 du budget annexe SCoT qui s'établit à :
- 34 356,79 € en dépenses de fonctionnement et 28 832,25 € en recettes de fonctionnement
- 7 531,25 € en dépenses d'investissement et 21 790,47 € en recettes d'investissement

Monsieur MECHIN n'a pas participé au vote.

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Déposé à la sous-Préfecture
le : 29 JUIN 2026

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays
Loire
Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Compte administratif 2025 / budget annexe Promotion touristique #890 12

Numéro de DCS : 24/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°24/2026 : Compte administratif 2025 / budget annexe Promotion touristique #890 12

En préalable au vote du compte administratif du budget annexe Promotion touristique, monsieur MECHIN propose au comité d'élire un président spécifique.
Monsieur PENARD, trésorier du syndicat mixte, est élu à l'unanimité.
Il présente ensuite le compte administratif 2025 du budget annexe Promotion touristique, avec un déficit en section de fonctionnement de -26 519,14 € et un excédent en section d'investissement de 12 791,94 €.

Vote	Pour : 55	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité, le compte administratif 2025 du budget annexe Promotion touristique qui s'établit à :
- 186 517,81 € en dépenses de fonctionnement et 159 998,67 € en recettes de fonctionnement
- 8 759,48 € en dépenses d'investissement et 21 551,42 € en recettes d'investissement

Monsieur MECHIN n'a pas participé au vote.

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Déposé à la sous-Préfecture
le : 29 JUIN 2026

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Affectation du résultat / budget principal #890 00

Numéro de DCS : 25/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°25/2026 : Affectation du résultat / budget principal #890 00

Vu la situation financière de l'établissement au 31/12/2025

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité, de retenir l'affectation des résultats suivants dans le cadre de la préparation du budget principal 2026 :
- 134 277,92 € en recettes de fonctionnement au compte 002
- 121 727,47 € en recettes d'investissement au compte 001

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Déposé à la sous-Préfecture
le : 29 JUIN 2026

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays Loire Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Affectation du résultat / budget annexe SCoT #890 10

Numéro de DCS : 26/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical

N°26/2026 : Affectation du résultat / budget annexe SCoT #890 10

Vu la situation financière de l'établissement au 31/12/2025

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité, de retenir l'affectation des résultats suivants dans le cadre de la préparation du budget annexe SCoT 2026 :
- 9 631,18 € en recettes de fonctionnement au compte 002
- 45 961,56 € en recettes d'investissement au compte 001

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Déposé à la sous-Préfecture
le : 29 JUIN 2026

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays
Loire
Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Affectation du résultat / budget annexe Promotion touristique #890 12

Numéro de DCS : 27/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical
N°27/2026 : Affectation du résultat / budget annexe Promotion touristique #890 12

Vu la situation financière de l'établissement au 31/12/2025

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité, de retenir l'affectation des résultats suivants dans le cadre de la préparation du budget annexe Promotion touristique 2026 :
- 360,28 € en recettes de fonctionnement au compte 002
- 44 600,15 € en recettes d'investissement au compte 001

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Déposé à la Sous-Préfecture
le : 29 JUIN 2026

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays
Loire
Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Budget supplémentaire 2026 / budget principal #890 00

Numéro de DCS : 28/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical N°28/2026 : Budget supplémentaire 2026 / budget principal #890 00

Vu l'article L.1612-11 du code général des collectivités

Le président rappelle que le budget supplémentaire est un ensemble de modifications apporté au budget primitif 2026 du budget principal, tel que voté le 07/03/2026, qui permet à la fois :

- la reprise des résultats de l'exercice budgétaire précédent, tels que constatés à l'issue de l'adoption du compte administratif ;
- la complétude d'une partie du budget primitif en regard des ajustements nécessaires à l'activité du syndicat.

Entendu le rapport du président sur les dépenses et les recettes nouvelles ainsi que des régularisations prévues par le budget supplémentaire comme réparties ci-après :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Montants	Recettes de fonctionnement	Montants
011 Charges à caractère général	35 350,00	002 Résultat reporté	134 277,92
012 Charges de personnel	27 477,92	74 Dotations, subventions et participations	19 900,00
65 Autres charges de gestion courante	46 850,00		
67 Charges exceptionnelles	44 500,00		
Total des dépenses	**154 177,92**	**Total des recettes**	**154 177,92**

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	Montants	Recettes d'investissement	Montants
20 Immobilisations incorporelles	3 872,35	001 Résultat reporté	121 727,47
21 Immobilisations corporelles	117 855,12		
Total des dépenses	**121 727,47**	**Total des recettes**	**121 727,47**

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve :

- à l'unanimité le budget supplémentaire de la section de fonctionnement du budget principal pour 2026 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 154 177,92 €
- à l'unanimité le budget supplémentaire de la section d'investissement du budget principal pour 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 121 727,47 €
- soit un budget supplémentaire qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 275 905,39 € pour le budget principal

La présente décision conduit à un budget total pour le budget principal :
- de 541 342,92 € en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement
- de 158 492,12 € en recettes et en dépenses pour la section d'investissement
- soit un budget total qui s'équilibre en recettes et dépenses à 699 835,04 € pour le budget principal en 2026

Déposé à la sous-Préfecture
le 29 JUIN 2026

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Syndicat Mixte Pays Loire Val d'Aubois

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays
Loire
Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Budget supplémentaire 2026 / budget annexe SCoT #890 10

Numéro de DCS : 29/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical N°29/2026 : Budget supplémentaire 2026 / budget annexe SCoT #890 10

Vu l'article L.1612-11 du code général des collectivités

Le président rappelle que le budget supplémentaire est un ensemble de modifications apporté au budget primitif 2026 du budget annexe SCoT, tel que voté le 07/03/2026, qui permet à la fois :

- la reprise des résultats de l'exercice budgétaire précédent, tels que constatés à l'issue de l'adoption du compte administratif ;
- la complétude d'une partie du budget primitif en regard des ajustements nécessaires à l'activité du syndicat.

Entendu le rapport du président sur les dépenses et les recettes nouvelles ainsi que des régularisations prévues par le budget supplémentaire comme réparties ci-après :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Montants	Recettes de fonctionnement	Montants
011 Charges à caractère général	5 321,96	002 Résultat reporté	9 631,18
012 Charges de personnel	4 309,22		
Total des dépenses	**9 631,18**	**Total des recettes**	**9 631,18**

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	Montants	Recettes d'investissement	Montants
20 Immobilisations incorporelles	45 961,56	001 Résultat reporté	45 961,56
Total des dépenses	**45 961,56**	**Total des recettes**	**45 961,56**

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve :

- à l'unanimité le budget supplémentaire de la section de fonctionnement du budget annexe SCoT pour 2026 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 9 631,18 €
- à l'unanimité le budget supplémentaire de la section d'investissement du budget annexe SCoT pour 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 45 961,56 €
- soit un budget supplémentaire qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 55 592,74 € pour le budget annexe SCoT

La présente décision conduit à un budget total pour le budget annexe SCoT :
- de 38 462,43 € en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement
- de 67 752,03 € en recettes et en dépenses pour la section d'investissement
- soit un budget total qui s'équilibre en recettes et dépenses à 106 214,46 € pour le budget annexe SCoT en 2026

Pour copie certifiée conforme,

Le président
Serge MECHIN

Syndicat mixte Pays Loire Val d'Aubois

Déposé à la sous-Préfecture
le: 29 JUIN 2026

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026

Pays
Loire
Val d'Aubois

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

Date et lieu de la séance : L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Date de la convocation : 4 juin 2026

Objet : Budget supplémentaire 2026 / budget annexe Promotion touristique #890 12

Numéro de DCS : 30/2026

Affaires générales : ☒ **Compétences à la carte :** ☐

Adhérents	Département	Communautés de communes	Communes	Total
Membres en exercice	3	16	49	68
Quorum				35
Membres présents à la séance	2	10	40	52
Votants	2	14	40	56
Dont pouvoirs	0	4	0	4
Non-votants	0	1	3	4
Autres participants non-votants				2

Liste nominative des présents :

Pour le conseil départemental : Mme de CHOULOT (conseillère départemental du canton d'Avord, vice-présidente du conseil départemental) ; M. PORIKIAN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés de communes : M. GAUTHIER (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée suppléante Trois Provinces, avec le pouvoir de M. MONNET) ; M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry, avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes, ave le pouvoir de M. NYARI) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. ROBERGE (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. BUTOUR (délégué suppléant Berry Loire Vauvise, avec le pouvoir de M. BALLANT).

Pour les communes : M. PENEAU (délégué titulaire Apremont sur Allier) ; Mme MENARD (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme BAROT-CORTOT (déléguée titulaire Augy sur Aubois) ; M SERVOIS (délégué titulaire Beffes) ; M. FAUROUX (délégué titulaire Bengy sur Craon) ; Mme CLAIN (déléguée suppléante Blet) ; M. LEMAIRE (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. DUPREZ (délégué suppléant Charentonnay) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Charly) ; M. MADELENAT (délégué titulaire Chassy) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; Mme KALUZNY (déléguée titulaire Cuffy) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; Mme RIGOLLET (déléguée titulaire Flavigny) ; Mme ROBERGE-SALLE (déléguée titulaire Garigny) ; Mme GRAPTON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre) ; M. TATERCZYNSKI (délégué suppléant La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire Ignol) ; Mme CADIOT (déléguée suppléante Jouet sur l'Aubois) ; Mme DIJOUX (déléguée titulaire Marseilles-lès-Aubigny) ; Mme ZOLLER (déléguée suppléante Menetou Couture) ; M. CHIVAILLE (délégué suppléant Mornay Berry) ; Mme GRANT (déléguée titulaire Mornay sur Allier) ; Mme PABION (déléguée titulaire Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué suppléant Ourouer les Bourdelins) ; Mme FOURNIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. SCHMIT (délégué titulaire Saint Aignan des Noyers) ; M. KIRKET (délégué suppléant Saint Hilaire de Gondilly) ; AMIOT (délégué titulaire Saint Léger le Petit) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme SALMON (déléguée titulaire Saint Martin des Champs) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs) ; Mme DUBOIS (déléguée suppléante Sancergues) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Sancoins) ; M. GUILLAUMAIN (délégué titulaire Sévry) ; Mme CARDON (déléguée titulaire Tendron) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron) ; M. LAMOUROUX (délégué titulaire Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

Liste nominatives des présents non-votants :

M. SCHMIT (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. DUCROT (délégué suppléant Cuffy) ; M. VERITE (délégué suppléant Saint Léger le Petit) ; Mme BOURGIN (déléguée suppléante Saint Martin des Champs).

Liste nominative des absents excusés :

M. MONNET (délégué titulaire Trois Provinces et délégué suppléant Augy sur Aubois) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Portes du Berry) ; M. BEATRIX (délégué titulaire Portes du Berry et délégué titulaire Germigny l'Exempt) ; M. NYARI (délégué titulaire Pays de Nérondes et délégué titulaire Croisy) ; M. AUCLAIRE (délégué suppléant Pays de Nérondes et délégué titulaire Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes et déléguée titulaire Mornay Berry) ; M. BALLANT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme BROC (déléguée suppléante Berry Loire Vauvise) ; M. CARLIER (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire Sancergues) ; M. POUVESLE (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué suppléant Herry) ; M. TOURRETTE (délégué titulaire de Blet) ; Mme LACOUR (déléguée titulaire Charentonnay) ; M. DAVID (délégué suppléant Le Chautay) ; M. DUDRAGNE (délégué titulaire Cours les Barres) ; Mme BEAUPERE-DURAND (déléguée suppléante Croisy) ; Mme YGOUF (déléguée suppléante Givardon) ; M. GIGNOUX (délégué titulaire La Guerche sur l'Aubois) ; M. de LEO (délégué titulaire Herry) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; Mme AUGENDRE (déléguée titulaire Menetou Couture) ; M. DESMARE (délégué suppléant Nérondes) ; M. PERAS (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme HANQUIEZ (déléguée titulaire Saint Hilaire de Gondilly).

Délibération du Comité Syndical N°30/2026 : Budget supplémentaire 2026 / budget annexe Promotion touristique #890 12

Vu l'article L.1612-11 du code général des collectivités

Le président rappelle que le budget supplémentaire est un ensemble de modifications apporté au budget primitif 2026 du budget annexe Promotion touristique, tel que voté le 07/03/2026, qui permet à la fois :

- la reprise des résultats de l'exercice budgétaire précédent, tels que constatés à l'issue de l'adoption du compte administratif ;
- la complétude d'une partie du budget primitif en regard des ajustements nécessaires à l'activité du syndicat.

Entendu le rapport du président sur les dépenses et les recettes nouvelles ainsi que des régularisations prévues par le budget supplémentaire comme réparties ci-après :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Montants	Recettes de fonctionnement	Montants
011 Charges à caractère général	360,28	002 Résultat reporté	360,28
Total des dépenses	**360,28**	**Total des recettes**	**360,28**

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	Montants	Recettes d'investissement	Montants
20 Immobilisations incorporelles	5 009,72	001 Résultat reporté	44 600,15
21 Immobilisations corporelles	39 590,43		
Total des dépenses	**44 600,15**	**Total des recettes**	**44 600,15**

Vote	Pour : 56	Contre : 0	Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve :

- à l'unanimité le budget supplémentaire de la section de fonctionnement du budget annexe Promotion touristique pour 2026 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 360,28 €
- à l'unanimité le budget supplémentaire de la section d'investissement du budget annexe Promotion touristique pour 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 44 600,15 €
- soit un budget supplémentaire qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 44 960,43 € pour le budget annexe Promotion touristique

La présente décision conduit à un budget total pour le budget annexe Promotion touristique :
- 145 079,76 € en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement
- de 51 309,91 € en recettes et en dépenses pour la section d'investissement
- soit un budget total qui s'équilibre en recettes et dépenses à 196 389,67 € pour le budget annexe Promotion touristique en 2026

Pour copie certifiée conforme,

Le président,
Serge MECHIN

Déposé
à la sous-P
le: 29 JUIN 2026

Date de transmission au représentant de l'Etat : 22 JUIN 2026

Date de publication sur le site Internet du Pays Loire Val d'Aubois : 22 JUIN 2026